



Mai 2014 ...

Bonjour à toutes et à tous,

Par la volonté des urnes, une nouvelle équipe municipale s'est mise au travail.

Cette équipe que je préside est animée par une volonté de servir, d'être à votre écoute. Nous œuvrerons pour tous les quartiers de Locronan.

Cette volonté d'agir se devra aussi, d'être impulsée par notre riche milieu associatif et tous les acteurs de l'ombre : je pense au réseau actif et ô combien précieux des bénévoles, toujours disponibles et volontaires.

Sans leur engagement, rien ne se ferait : ni l'Arbre de Mai, ni la Troménie, ni le Pain des Morts, pour ne citer que quelques particularismes locronanais, uniques en Bretagne.

Il faut bien sûr y ajouter une multitude d'animations qui font battre le cœur de notre village.

Après cette pause électorale, et le débat démocratique qui en découle, j'aspire, nous aspirons tous, à ce que, ceux qui œuvraient pour Locronan, dans la sérénité, retrouvent leur place et leur engagement altruiste pour le bien-être de notre cité.

Demat deoc'h-holl,

Dre youl ar voterien, eo bet lakaet e plas ur skipailhad nevez a zilennidi . Ar skipailhad-se, emañ e penn anezhañ, a zo kaset en-dro gant ar c'hoant da servic'hañ, ha da selaou ac'hanoc'h.

Labourat evit holl garterioù Lokronan a vo graet ga-neomp. Ar youlegezh-se d'ober, a ranko uhe bezañ lusket gant bed pinvi-dik ar c'hevredigezhioù, hag an holl dud dizanv, soñjal a randreistholl er rouedad oberiant, na pegen prizius deomp, an dud a-youl vat. Hepto, ne vez graet seurt ebet : nag ar Wezenn Vae nag an Droveni, na Bara an Anaon, evit ober meneg, nemet eus un toullad dibarderioù stag ouzh anv Lokronan.

N'eus ket par dezho neblec'h all e Breizh. Komz a ranker uhe eus ar bern abadennoù liesseurt o lakaat birvilh, hañv -goañv, er gêr.

Goude prantad ar mouezhiadegoù, hag an tabut demokratel stag outo, e sav c'hoant ennon, ennomp, ec'h adkavfe pep hini e blas en-dro, en e garg, en e gevredigezh, evidomp-holl a-zevri, ober eus Lokronan ur gêr, brav bevañ enni.

Antoine Gabriele

Le conseil municipal de Locronan



1ère rangée : Eliane BRELIVET, Antoine GABRIELE, Jacqueline LE GAC

2ème rangée : Jean-François LEGAULT, Béatrice FERZOU, Thierry CAUBET, Ronan AN HENAFF, David SALM

3ème rangée : Stéphane LE DOARE, Guillaume DAGORN, Alain ANSQUER, Véronique LEFEVRE

4ème rangée : Vennec LE MENER, Ludovic KERLOCH

Absent : Rémy LE PAGE

1. DELEGATIONS AUX ADJOINTS

Le maire informe le conseil des délégations de fonction des adjoints :

- ◆ Jacqueline LE GAC, 1er adjointe : Tourisme, Commerce, Information et communication, Enseignes et Façades.
- ◆ Eliane BRELIVET, 2ème adjointe : Finances, économie et affaires juridiques.
- ◆ Thierry CAUBET, 3ème adjoint : Travaux, Bâtiments, Voirie, Environnement et Urbanisme.
- ◆ Ronan AN HENAFF, 4ème adjoint : Culture, Animations et relations associations culturelles, Langue et identité bretonne et Enfance.

Monsieur le Maire précise par ailleurs qu'il aura en charge la 12ème vice présidence de Quimper Communauté en charge de la jeunesse et de l'insertion.

2. COMMISSIONS COMMUNALES

Commission Tourisme, Commerce, Information et communication, Enseignes et Façades :

Président : Jacqueline LE GAC

Membres : Béatrice FERREZOU, Guillaume DAGORN, Ronan AN HENAFF et Jean-François LEGAULT

Commission Finances, économie et affaires juridiques :

Président : Eliane BRELIVET

Membres ; David SALM, Rémy LE PAGE, Jacqueline LE GAC, Alain ANSQUER et Jean-François LEGAULT

Commission Travaux, Bâtiments, Voirie, Environnement et Urbanisme :

Président : Thierry CAUBET

Membres : David SALM, Ludovic KERLOCH, Stéphane LE DOARE, Guillaume DAGORN, Rémy LE PAGE et Venec LE MENER

Commission Culture, Animations et relations associations culturelles, Langue et identité bretonne et Enfance :

Président : Ronan AN HENAFF

Membres : Béatrice FERREZOU, Rémy LE PAGE, Stéphane LE DOARE, Thierry CAUBET, Véronique LEFEVRE et Venec LE MENER

CCAS :

Président : Antoine GABRIELE

Membres élus : Rémy LE PAGE, Jacqueline LE GAC, Béatrice FERREZOU et Véronique LEFEVRE

Membres extérieurs désignés par le maire : Chantal PETIT, Christine LOYER, Bénédicte ROSSIGNOL et Josiane HASCOET

Commission d'appel d'offres :

Président : Antoine GABRIELE

Membres : David SALM (suppléant : Stéphane LE DOARE), Thierry CAUBET (suppléant : Véronique LEFEVRE) et Alain ANSQUER (suppléant : Venec LE MENER)

3. COMMISSIONS EXTRA COMMUNALES OU DELEGATIONS

Syndicat d'électrification : Alain ANSQUER (suppléant : Ludovic KERLOCH)

Association des Petites Cités de Caractère : Antoine GABRIELE (Jacqueline LE GAC et Eliane BRELIVET, suppléantes)

Association des Plus Beaux Villages de France : Antoine GABRIELE (Jacqueline LE GAC et Eliane BRELIVET, suppléantes)

Correspondant Défense : Venec LE MENER (véronique LEFEVRE, suppléante)

CNAS : Jacqueline LE GAC (Christelle CARIOU, correspondant)

Représentant dans les associations de Locronan : Ronan AN HENAFF (Béatrice FERREZOU, suppléante)

SIVU du Centre d'incendie et de secours de Douarnenez : Ludovic KERLOCH et David SALM (Stéphane LE DOARE, suppléant)

Référént Sécurité Routière : David SALM (Ludovic KERLOCH, suppléant)

4. FIXATION DU TAUX D'INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

A l'unanimité, le conseil décide d'allouer des indemnités de fonction suivants le tableau ci-dessous :

	TAUX (en % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique : 1015)	MONTANT BRUT
Maire : Monsieur Antoine GABRIELE	31 %	1 178.46 €
1 ^{er} Adjoint : Madame Jacqueline LE GAC	8.25 %	313.62 €
2 ^{ème} Adjoint : Madame Eliane BRELIVET	8.25 %	313.62 €
3 ^{ème} Adjoint : Monsieur Thierry CAUBET	8.25 %	313.62 €
4 ^{ème} Adjoint : Monsieur Ronan AN HENAFF	8.25%	313.62 €

5. DELEGATIONS AU MAIRE

Pour des raisons de rapidité et d'efficacité dans le traitement des dossiers et pour ne pas alourdir l'ordre du jour des séances du conseil municipal avec des points relevant de la gestion quotidienne, le conseil municipal décide de déléguer au maire les pouvoirs énumérés dans l'article L 2122-22 du C.G.C.T..

6. AVENANT ECOLE ANNE DE BRETAGNE

Un avenant est nécessaire pour l'entreprise LD Peintures pour une moins-value de travaux pour un montant de 1 083.80 € HT. Accord à l'unanimité.

L'intégralité du conseil municipal est disponible en mairie...

Etat Civil ...

Décès : Madame Agnès PIEDTENU née SAMSON le 22/02/2014, Monsieur Jean-Noël CHIPON le 17/03/2014, Madame Suzanne LE DUFF née GARREC le 30/03/2014 et Madame SQUIVIDAN née GUEDES Jeanne, le 07/04/2014.

Urbanisme ...

Permis de Construire

- SCI Le DU&co, Route de Douarnenez : accord le 23/04/2014 pour l'extension d'un dépôt.
- M. et Mme LEMAIRE Teddy, Chemin de Kérislay: accord le 18/03/2014 pour l'extension d'une maison d'habitation.

Déclarations préalables

- Mme QUIDEAU Françoise, Chemin du Créach : accord le 17/01/2014 pour la création d'une fenêtre de toit.
- M. et Mme LE GUILLOU Alain, Place de l'Eglise : accord le 18/02/2014 pour la création d'une fenêtre de toit.
- M. Alain COADOU, Rue Lann : accord le 18/02/2014 pour le remplacement d'une fenêtre de toit et peinture de deux fenêtres.
- Mme Monique BIDON, 1 Venelle des Vanniers : accord le 01/04/2014 pour le remplacement de fenêtres.
- M. et Mme Jean LE GUILLOU, 9 rue Lann : accord le 01/04/2014 pour la peinture d'une porte d'entrée .

Il reste des lots dans notre lotissement communal
LE CLOS DU NEVET

N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie...



Enfance ...

La directrice de l'école publique Anne de Bretagne se tiendra à la disposition des parents pour les inscriptions à compter du lundi 12 mai 2014, tous les jours (sauf mercredi) de 17h à 18h.
Téléphone : 02 98 91 75 93.



Agenda culturel



- ◆ **Samedi 3 mai à 17h**, place de l'église : **Arbre de mai**. A Locronan, le premier samedi de mai, est planté au milieu de la place de l'église un hêtre, l'un des arbres sacrés de la civilisation celtique. Cet arbre arrivera cette année à cheval ! Il sera coupé par les jeunes de la commune et brûlé à la fête de la St Jean au mois de juin.

- ◆ **Mercredi 7 mai à 15h**, Espace Ti Lokorn, 7 € : **Tisseurs d'ombres**. S'inspirant d'un compte d'Andersen « Les habits neufs de l'Empereur », le tisseur d'ombres prend quelques libertés avec ce compte original. Installé derrière son vieux métier à tisser, il vous raconte l'édifiante histoire du Roi Mérimos et de son peuple de moutons tremblant devant la Grande Tondeuse ! Fils, toiles et dentelles écruës servent de décors aux marionnettes d'ombres et aux silhouettes animées, tandis que s'égraine une musique originale aux accents irlandais.



- ◆ **Jeudi 8 mai à 11h**, **Commémoration du 8 mai 1945**, devant le Monument aux morts : Dépôt de gerbe, musique et chants. Le Maire invite les anciens combattants, les membres du conseil municipal, les enfants de l'école et toute la population à venir célébrer cet anniversaire. Le verre de l'amitié sera servi à l'issue de la cérémonie au café Ostaliri Ti Jos.

- ◆ **Samedi 10 mai de 9h à 13h**, place de la mairie : **Marché aux fleurs**. Fleurs d'été en vente, terreau offert.

- ◆ **Mercredi 28 mai (entre 22h et 23h30) et Jeudi 29 mai (entre 17 et 18h) :**
AR REDADEG : Course relais pour la langue bretonne. Animations place des charrettes le 29 mai à partir de 14h30.

- ◆ **Samedi 7 juin à partir de 15h30 : 20 ans de Ti Ar Sonj** : 16h00 Pétanque, parking de Gorréquer (apportez vos boules) ; 19h, place de l'église, Apéro concert pique-nique (apportez votre panier) ; 21h, espace Ti Lokorn, Bal.
Renseignements : tiarsonj@laposte.net



Informations pratiques

Le maire Antoine GABRIELE et les adjoints vous reçoivent sur rendez vous :

Antoine GABRIELE, maire : **le mardi matin, mercredi matin et samedi matin.**

Jacqueline LE GAC : Tourisme, Commerce, Information et communication et Enseignes et façades : **samedi matin.**

Eliane BRELIVET : Finances, juridique, économie : **samedi matin.**

Thierry CAUBET : Travaux, Bâtiment, Voirie, Environnement, et urbanisme : **vendredi après-midi et samedi matin.**

Ronan AN HENAFF : Culture, Animations et relations avec les associations, Langue et identité bretonne et Enfance : **samedi matin.**

mairiedelocronan@wanadoo.fr

www.villedelocronan.fr

Tel : 02.98.51.80.80 Fax : 02.98.51.81.20

Horaires d'ouverture de la mairie						
	L	M	M	J	V	S
Matin	x			10h à 12h		
Après-midi	14 à 17 h		x	14 h à 17h		x

ALSH : Cécile Jacque : 02.98.51.80.75.
et ou : anim-culture@villedelocronan.fr

Office du tourisme : www.locronan-tourisme.com
Courriel : office.tourisme.locronan@orange.fr.
tél : 02.98.91.70.14.

Bibliothèque : mercredi : 17h-19h, samedi : 14h-15h30.

Ti ar Soñj : 02.98.91.73.97.

A.D.M.R. Plogonnec : du lundi au vendredi de 9 à 12h, de 14 à 16h. 02.98.91.84.96. Vos contacts à Locronan :
M-F. Bertho 02.98.91.76.59. et A. Jouan 02.98.70.30.69.

Déchèteries : Quimper Nord, lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9 h à 12 h 14 h à 18 h ; mardi et jeudi 14 h-18 h.
Guengat du lundi au vendredi 14 h-18 h, samedi 9 h-12 h, 14h-8h

Cabinet infirmier : 02.98.91.73.53

Urgences médicales : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Taxi : 02.98.91.83.50. / 06.82.82.56.56. conventionné C.P.A.M

Horaires de la Poste : du lundi au vendredi de 9h15 à 12h (sauf le mardi ouverture à 9h45)